

ADHÉSION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Si vous ne vous sentez pas en accord avec les éléments du règlement intérieur, il est préférable de ne pas inscrire votre enfant dans une des structures de l'ensemble scolaire Saint- Louis, car ces éléments ne sont pas négociables.

Règlement intérieur à télécharger sur notre site internet : www.saintlouis-carcassonne.eu

La volonté d'inscription sera confirmée par la signature obligatoire du ou des représentants légaux et de l'élève.

Ce règlement intérieur ne mentionne pas les obligations liées à la législation française en vigueur et qui s'appliquent de droit.

Enfin, il ne prétend pas à l'exhaustivité et est, de ce fait, susceptible d'évolutions à tout moment.

Par ma signature, je reconnais avoir lu et accepté dans son intégralité le règlement intérieur de l'ensemble scolaire Saint louis

En cas de séparation de corps, de divorce, j'atteste que l'autre parent a été consulté et ne s'oppose pas à l'inscription de l'élève

M^{me}, M :

Représentant(s) légal(aux) de l'élève

Fait à :

le : / /

**Signature du(des) représentant(s)
légal(aux) ne s'oppose pas à l'inscription de l'élève**

L'élève :

En classe de :

Fait à :

le : / /

Signature de l'élève